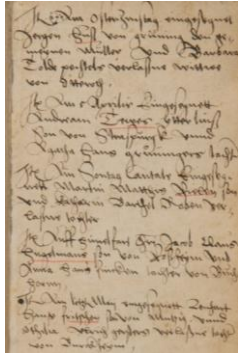


**L'Alsace, terre des trois religions.
Des documents pour aborder la spécificité religieuse alsacienne**



Vrai ou faux

A l'aide de l'indice documentaire à gauche, recherchez le document dans la première partie de l'exposition. Répondez à la question et justifiez la réponse avec une information du document ou de sa notice.



Cet acte de mariage protestant de Barr est écrit en latin.

Vrai
 Faux

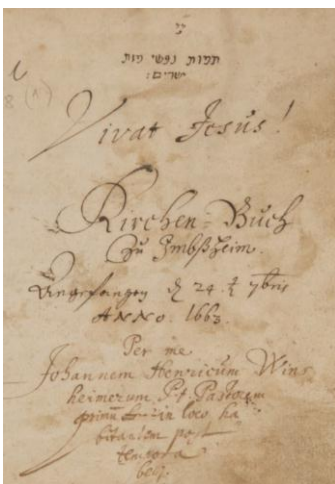
Il date de



**Cet édit de l'évêque de Strasbourg de
ordonne, en 1587, au clergé d'enregistrer les mariages, en réaction contre les idées protestantes.**

Vrai
 Faux

.....
.....
.....
.....



La page de garde de ce registre paroissial protestant de 1663 est écrite en trois langues.

Vrai
 Faux

.....
.....
.....
.....



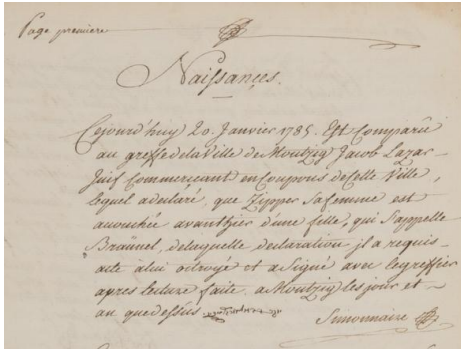
Après la Révocation de l'édit de Nantes en 1685 et jusqu'à la Révolution, le protestantisme est interdit en Alsace.

- Vrai
- Faux

.....

.....

.....



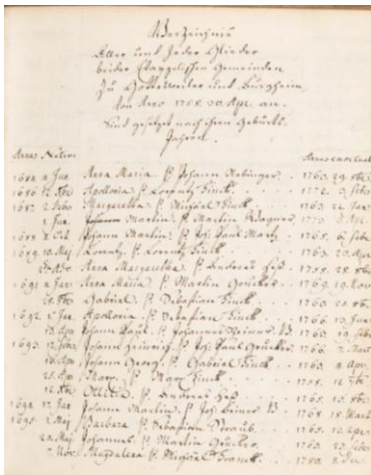
Louis XVI, dans sa volonté d'apaisement religieux, instaure pour les Juifs l'enregistrement des naissances, décès et mariages en 1784.

- Vrai
- Faux

.....

.....

.....



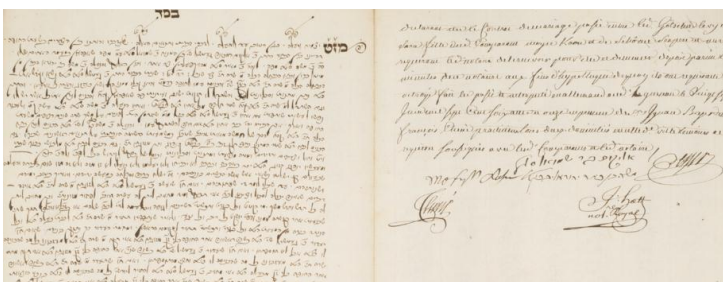
Cette liste datée qui énumère après 1780 les veufs et les ménages, est extraite du registre de la paroisse de Goxwiller.

- Vrai
- Faux

.....

.....

.....



En Alsace, selon une ordonnance de 1701, les Ketoubots ou contrats de mariage juifs, doivent être déposés chez le notaire royal qui les traduit et les résume. Ils sont initialement écrits en grec.

- Vrai
- Faux

.....

.....

INFO+ Naissance, baptême et circoncision

L'accouchement se passe à la maison, avec l'assistance de la sage-femme du village. Celle-ci conserve chez elle la chaise spéciale qu'elle fait porter chez la future accouchée et qui permet aux femmes de mettre leur enfant au monde en position assise.

C'est la sage-femme ou la marraine qui porte le nouveau-né à l'église. Habituellement, l'enfant est baptisé trois jours après sa naissance alors que sa mère est encore alitée. Parrains et marraines seront les guides spirituels du jeune chrétien, à la fois lors de la cérémonie et jusqu'à l'âge adulte.

Dans de nombreuses localités d'Alsace, parrains ou marraines offrent à leur filleul à l'occasion du baptême un petit texte par lequel ils l'encouragent à mener une vie chrétienne.

➔ **Voir parcours 4, fiche « être baptisé, une aventure périlleuse au temps de la Terreur ».**

Le huitième jour après sa naissance, le petit garçon juif est circoncis. La marraine porte l'enfant jusqu'à la porte où l'accueille le parrain qui va le remettre au mohel qui pratique la circoncision. C'est lors de cette cérémonie que l'on prononce pour la première fois le prénom de l'enfant. La petite fille reçoit son prénom hébraïque le premier sabbat suivant sa naissance.

Citation extraite du dossier de présentation des visites du Musée alsacien, en ligne, consulté le 12 octobre 2012. URL :

http://www.musees.strasbourg.eu/uploads/documents/visites_ateliers/actions_educatives/docs-aide-a-la-visite/musee-alsacien/Dossier%20alsacien.pdf